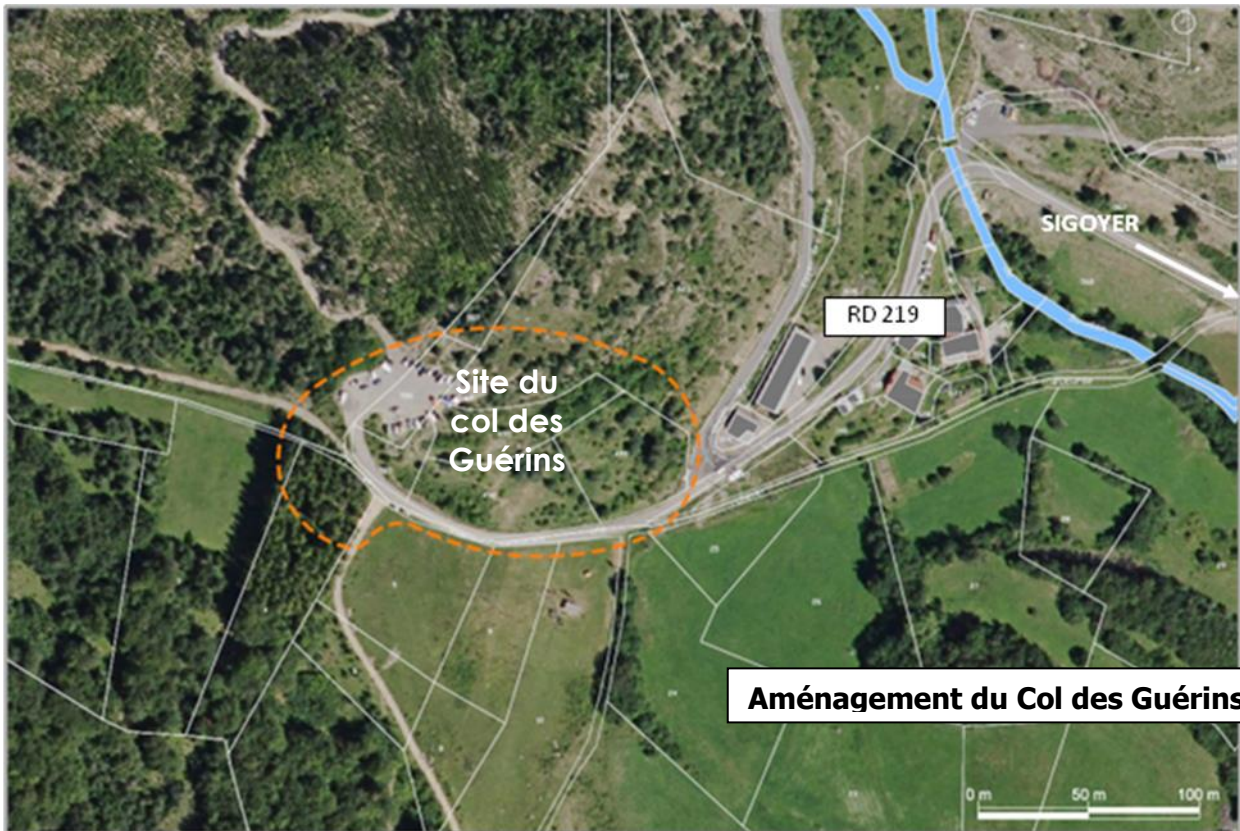
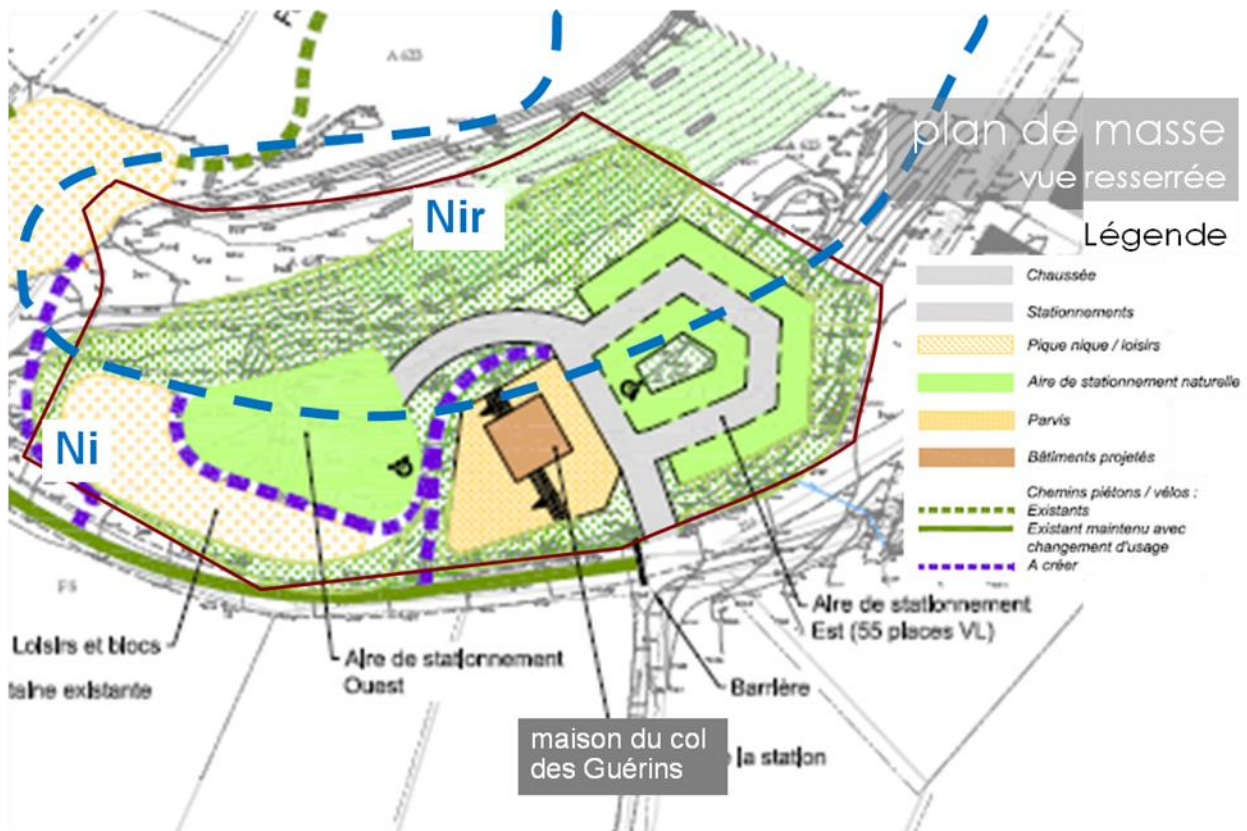


Aménagement du col des Guérins bilan de l'opération au 18 avril 2023



Aménagement du Col des Guérins



Maison du col des Guérins, massif des 2 Ceüzes.

Les rendus prévus à l'annexe 3 du dossier de demande de subvention FEDER

La création d'un bâtiment d'accueil structurant : la « Maison du Col des Guérins », répondant aux attentes des différents publics fréquentant le col (touristes, escaladeurs et locaux).

Il est prévu la création d'un bâtiment aux fonctions multiples, pour une surface de plancher d'environ 100 à 120m². Celui-ci sera situé entre les 2 aires de stationnement et sera implanté dans la mesure du possible en respectant la topographie naturelle du site ; une construction sur deux niveaux pourra être envisagée. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité handicapé du bâtiment depuis les places de stationnement et en direction des divers ateliers dans la mesure des contraintes imposées par la topographie. Dans le bâtiment, toutes les zones d'activité devront être accessibles PMR.

Le bâtiment accueillera les locaux suivants :

- des sanitaires/douches, situés côté aire de stationnement ouverte aux camping-cars,
- un point d'accueil et d'information touristique, situé côté aire de stationnement « voitures »,
- une salle pluri-usages mise à disposition des partenaires et acteurs locaux : lieu d'expositions photos, peintures, valorisation du patrimoine et de l'histoire du site et du village, des modes de vie ancestraux et de leur impact sur le paysage, zone d'information et de sensibilisation aux milieux naturels existants et de leur biodiversité (en partenariat avec l'ONF, Natura 2000, la Ligue de Protection des Oiseaux), lieu de spectacles ponctuels ;
- un local de rangement pour le matériel d'exposition et le stockage des équipements mobiles extérieurs,
- une aire semi-couverte en extérieur, en libre accès, pour permettre une zone d'information abritée en dehors des heures d'ouverture de la maison. Elle permettra également de protéger les accompagnants pendant des activités ski, luge ou raquettes en hiver et initiation escalade, slackline, VTT/BMX en été.
- un mur d'escalade soit en façade extérieure avec une vocation de libre accès tout au long de la période praticable soit en intérieur pour une initiation à l'année.

Le bâti : la nouvelle Maison de la station

Un bâtiment aux fonctions multiples, pour une surface de plancher d'environ 120 m² a été construit.

Le bâtiment est situé entre les 2 aires de stationnement. Il est implanté en respectant la topographie naturelle du site et son cadre arboré.



La construction s'établit sur deux niveaux. L'accessibilité handicapés du bâtiment depuis les places de stationnement et en direction des divers ateliers est assurée.

Le vocabulaire architectural employé est en rapport avec le site et le traitement des espaces extérieurs. Un ancrage dans la typologie des constructions traditionnelles avoisinantes renforce l'identité « bassin Gapençais » du bâtiment tout en intégrant une fonctionnalité et un usage en adéquation avec les objectifs de l'équipement. La volumétrie est traditionnelle mais l'aménagement est en rapport avec les goûts et pratiques actuelles.

Un soin particulier a été porté sur la performance énergétique liée à l'usage discontinu de l'équipement :

- Rechercher de l'inertie thermique (refends et planchers lourds) pour réduire les dépenses de chauffage lors des phases de non utilisation en hiver et favoriser le confort d'été en maintenant une température clémente sans climatisation.
- Assurer une protection solaire des baies réduisant l'effet de serre en été et favorisant les apports gratuits en hiver.
- Insertion en façade sud exposée au soleil de murs Trombe pour minimiser les coûts d'exploitation et favoriser les apports énergétiques gratuits.

Le bâtiment accueille :

- des sanitaires/douches, situés côté aire de stationnement ouverte aux visiteurs et d'accès libre tout au long de l'année,

- un point d'accueil et d'information touristique, situé côté aire de stationnement « voiture »,
- une salle pluri-usages avec mezzanine :
 - comme lieu d'information et de sensibilisation au milieu naturel environnant et à sa biodiversité avec des thématiques faune, flore, gestion de l'eau (en partenariat avec l'ONF, Natura 2000, la LPO.....),
 - comme lieu mis à disposition des partenaires et acteurs locaux: lieu d'exposition photo, peinture, valorisation du patrimoine et de l'histoire du site et du village, des modes de vie ancestraux et de leur impact sur le paysage, lieu de réunion et de spectacle ponctuels, salle de pratique sportive douces et d'initiation à l'escalade.
- un local de rangement pour le matériel d'exposition
- un entrepôt pour le stockage des équipements mobiles extérieurs,
- une aire semi-couverte en extérieur, en libre accès, pour permettre une zone d'information abritée en dehors des heures d'ouverture de la maison. Elle permet également de protéger les accompagnants pendant des activités ski, luge ou raquettes en hiver et initiation escalade, slackline, vvt/bmx en été.
- un mur d'escalade en intérieur pour une initiation à l'année.



La maison du col des Guérins avec ses parkings et son accès aux PMR





Aires semi couvertes autour du bâtiment



Sanitaire et douche accessibles



L'espace d'accueil et d'information



Le mur d'escalade intérieur.



Les espaces de rangements

Espaces de loisirs, aménagements paysagers, cheminements, signalétique

Les rendus prévus à l'annexe 3 du dossier de demande de subvention FEDER

Différents espaces seront aménagés sur le site :

- Une aire de loisirs et de découverte pour les enfants, privilégiant les thématiques du vertige et de la verticalité, avec notamment la mise à disposition de mobilier d'initiation à l'escalade et à la via-ferrata en effet miroir avec la falaise. Les blocs d'escalade seront artificiels ou naturels afin de moduler la difficulté de pratique. Les blocs naturels seront issus des environs de la falaise (proposition faite par l'ONF). De plus, une slackline et une mini tyrolienne seront également installés.
- Une aire d'initiation au VTT ou BMX en partie haute du site ;
- Des sentiers de randonnée pour rendre accessible l'activité « marche » sous toutes ses formes (classique, chasse aux trésors, raquettes, marche nordique...) et tendre vers une offre « farniente » pour l'enfance, la famille et les séniors :
- Un sentier rejoignant la commune de Châteauneuf d'Oze depuis le col des Guérins sera jalonné afin de permettre aux promeneurs de gérer leur distance et temps de parcours en fonction de leur profil (marcheurs expérimentés, enfants en bas âge...). Un balisage selon niveau de difficulté, dans l'esprit des pistes de ski sera proposé. Sur ce chemin est prévu l'installation d'un parcours pédagogique interactif qui facilitera la motivation des plus jeunes, sensibilisera les promeneurs et les incitera à la préservation de la faune et la flore emblématique du site.
- Un sentier passant derrière le foyer de vie sera aménagé afin de permettre la liaison avec les sentiers déjà existants dans la forêt domaniale de Céüse. Celui-ci sera accessible aux personnes à mobilité réduite entre la maison du Col des Guérins et le foyer de vie.
- Le sentier permettant de rejoindre les falaises de Céüse depuis le col des Guérins fera l'objet d'un diagnostic permettant de déterminer les besoins en confortement ou sécurisation du cheminement. Les aménagements ponctuels nécessaires seront réalisés (emmarchements).
- Des aires de pique-niques avec une sensibilisation à l'éco pique-nique et au tri des déchets.
- Mise en valeur de la fontaine : La fontaine existante située à l'orée du bois sera mise en valeur et permettra une sensibilisation à la gestion de l'eau, aux règles d'hydrographie et au bon usage des ressources naturelles.

• La facilitation de l'accès par la mise en place d'une signalétique directionnelle et pédagogique sur et autour du col et par l'usage d'outils numériques :

La RD 219 sera jalonnée sur 4 km, depuis le chef-lieu de Sigoyer jusqu'au col de Guérins, par la mise en place par exemple de mini blocs issus de la forêt domaniale de Céüse et positionnés tous les 250 mètres afin de rappeler le symbole identitaire du projet. Par ailleurs, des panneaux d'information seront positionnés au col des Guérins, en entrée sud du chef lieu (côté Lardier) et en entrée nord (côté Gap).

Les équipements pour une pratique sportive familiale



La tyrolienne



Trois voies d'initiation à l'escalade
Viennent compléter le mur d'escalade situé à l'intérieur du bâtiment.



et la via ferrata d'initiation qui
Viennent compléter le mur d'escalade situé à l'intérieur du bâtiment.



Les trois slacklines sont aujourd'hui complétées par une slackline d'initiation équipée d'une ligne de vie permettant aux débutant d'apprendre les équilibres nécessaires à la pratique de ce sport



Aire d'initiation au VTT/BMX.



Les premières reconnaissances



Bloc à l'entrée du village.

Le fil conducteur de l'ensemble de l'équipement est l'escalade. Un premier point d'appel est l'entrée du village où est implanté une zone d'initiation avec un bloc artificiel.

L'offre de ski à un niveau « international »

A Sigoyer

Ouverture en fonction de l'enneigement - Location de matériel.
Maison de la station des Guérins - 05130 Sigoyer
04 92 57 83 31

LE SKI ALPIN



Classe à quelques kilomètres de Gap © R Fabreque

Les Guérins, à Sigoyer :

1 remontée ouverte en fonction de l'enneigement. Idéal pour les débutants !

Maison de la station des Guérins - 05130 Sigoyer
04 92 57 83 31

De nombreuses stations de ski alpin sont accessibles à proximité :

Laye, Ancelle, St-Léger les Mézèzes, Chailol, Orcières 1850, Réallon, Super-Dévoluy - La Joux du Loup...

[Retrouvez le bulletin neige des stations des Hautes Alpes ici](#)



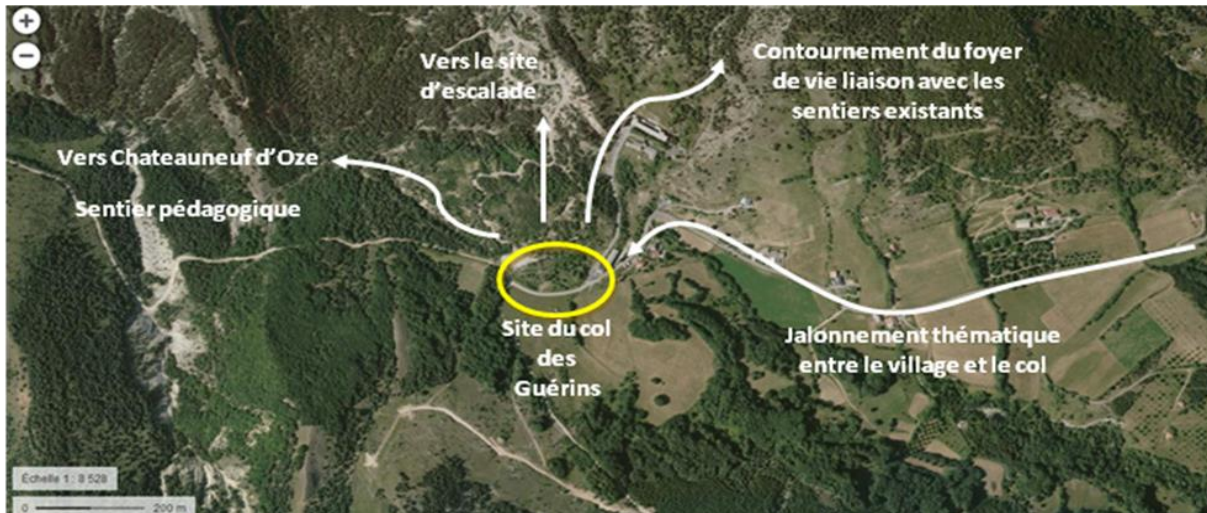
Différentes options sont proposées pour le pique-nique



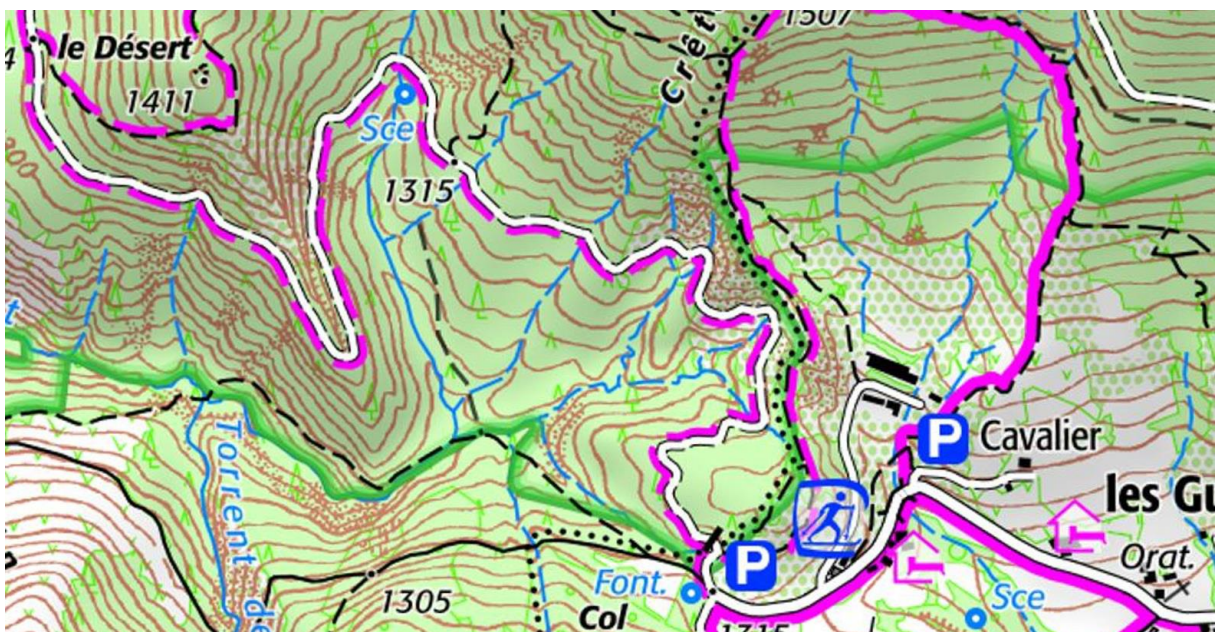
Panneau d'information du site natura 2000.

Cheminements piétons

Le col des Guérins est un carrefour pour de nombreux circuits pédestres, VVT et équestres. L'idée est de proposer, sur un sentier rejoignant la commune de Châteauneuf d'Oze depuis le col des Guérins un parcours pédagogique interactif qui facilitera la motivation des plus jeunes, sensibilisera les promeneurs et les incitera à la préservation de la faune et la flore emblématique du site.



Le sentier d'interprétation



Le sentier d'interprétation réalisé en concertation avec l'ONF et le site natura 2000 se développe sur environ 2 km au départ de la maison du col des Guérins et a été balisé par 5 panneaux d'information (accueil, les alpages de CéÛsette, la falaise de CéÛse, le pin sylvestre, un ancien océan). Ils pourront être complétés à l'avenir par une information sur le travail de gestion de la forêt par l'ONF par exemple.



Le col des Guérins est une zone blanche de téléphonie mobile qui ne sera pas couverte avant de nombreuses années. La proposition de rendre interactif cet aménagement (QR code) n'a donc pas de sens et n'a pas été mise en œuvre.

Circuits d'orientation



En partenariat avec l'association « Idées de demain » qui travaille sur le devenir du plateau de Céüse après la fermeture de la station de skis, trois circuits d'orientation ont été créés depuis la maison du col des Guérins. L'un des trois est accessible pour les PMR. Ils ont été inaugurés le 16 octobre 2022.

Les autres circuits de randonnée

LA MAISON DE CÉÛZE

Depuis le printemps 2021 la Maison de Céüse a ouvert ses portes au Col des Guérins.

Elle a pour but de proposer des informations et des activités tant aux touristes qu'aux habitants de la région. Elle est là également pour fédérer les acteurs de la montagne et pour faire découvrir à travers différentes activités le potentiel de Céüse.

Elle est équipée d'un mur d'escalade pour initier les enfants. Des douches, toilettes et bacs à vaisselle sont à disposition. A terme, il devrait y avoir de la location de matériel.

Le stationnement nocturne de 20h à 9h est payant du 15 mai au 15 septembre.

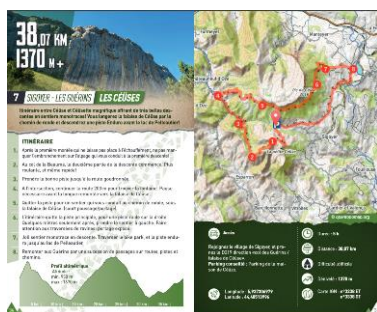
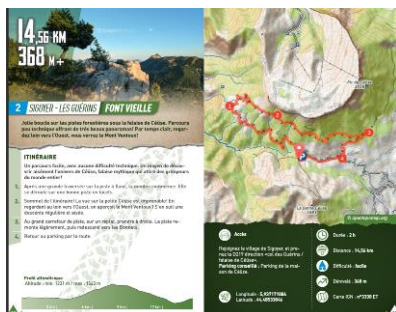
Des emplacements de camping sont en cours d'aménagement.

Maison de Céüse, Col des Guérins - 05130 Sigoyer

04 92 46 88 60 • maisonducol.sigoyer@gmail.com



Maison de Céüse © L. Bonnardet



Fléchages au départ de la maison du col pour des circuits de VTT/gravels, raquettes à neige, petite randonnée.

L'office du tourisme de la communauté d'agglomération Gap Tallard Durance développe en partenariat avec la maison du col divers média d'information à propos des sentiers de randonnée en VTT/Gravels (2 circuits au départ du col), un topo d'escalade en famille dans la forêt de Céüse, une information sur le ski alpin et le balisage d'une randonnée en raquettes.

Accessibilité

Le programme d'aménagement intégrait des investissements pour rendre une partie des sentiers accessibles au PMR.

A l'occasion de l'inauguration des circuits d'orientation partant de la maison du col, la commune est rentrée en contact avec l'association gapençaise « Les modestes » qui a organisée avec ses membres la rotation de joëlettes du col des Guérins à la crête de la petite Céüse. Ils ont ainsi démontré l'adaptation de ce moyen de transport pour personnes à mobilité réduite, au contexte montagnard du col des Guérins avec ses larges pistes forestières et ses sentiers bien dégagés.

La commune, plutôt que de faire des aménagements lourds dans un site natura 2000 pour rendre les sentiers accessibles, a opté pour l'acquisition de 2 joëlettes qu'elle met à disposition des personnes en faisant la demande et des associations spécialisées dont « Les Modestes ». Une première joëlette a été acquise auprès d'une association marseillaise qui cherchait à vendre une des siennes. Une

deuxième, neuve, est en cours d'acquisition par les Modestes avec le soutien de la commune de Sigoyer qui a prospecté des mécènes pour son compte (Fondation Crédit Agricole, Rotary club et Cap vital) et lui a attribué une subvention pour l'année 2023.

Signalétique

- Jalonnement entre le chef lieux et les Guérins

Pour accompagner le visiteur sur le chemin du col, la RD219 est jalonnée sur 4km, depuis le chef-lieu de Sigoyer, jusqu'au col des Guérins. Une dizaine de balises directionnelles « maison de Céüse » a été positionnée.

Pour des raisons de sécurité et de déneigement, le positionnement de blocs rocheux le long de la voie départementale n'a pas été possible. Ils ont été remplacé comme ci-dessous.

